

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 306 Analyse de politiques spécifiques			
Code	SOAS3B06	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Campus Mons</u> Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be) Annick DRUGMANT (annick.drugmant@helha.be) Sylvie MOLLE (sylvie.molle@helha.be) Marie-Ange HUNT (marie-ange.hunt@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Florence PIRE (florence.pire@helha.be) Eric HUSSON (eric.husson@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Thierry MARTIN (thierry.martin@helha.be) Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Soumia LAHDILY (soumia.lahdily@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Thierry MARTIN (thierry.martin@helha.be) Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Soumia LAHDILY (soumia.lahdily@helha.be) <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Xavier BRIKE (xavier.brike@helha.be) Eric ALBERTUCCIO (eric.albertuccio@helha.be) Ludovic ROLIN (ludovic.rolin@helha.be) Carène SAMUELE (carene.samuele@helha.be) Pierre-Olivier ROBERT (pierre-olivier.robert@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a la particularité de rassembler différentes activités d'apprentissage qui offrent une pluralité de regards et d'approches utiles à une pratique de travail social. Elle donne des repères spécifiques afin d'aider l'étudiant à situer et construire son intervention dans un contexte multidimensionnel.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
 - 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
 - 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
 - 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
- Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
 - 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
 - 3.1 Construire son identité professionnelle
 - 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
 - 3.3 Exercer un jugement professionnel.
 - 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
 - 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
 - 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
 - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
 - 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
 - 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
 - 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
 - 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
 - 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
 - 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
 - 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Utiliser les repères apportés pour construire et argumenter un positionnement professionnel.
- II. Analyser les problématiques sociales en articulant les enjeux globaux de société et les situations sur le plan individuel, collectif ou communautaire.
- III. Concevoir de manière créative des pistes de solution et/ou d'intervention.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B06E CPAS et travail social

24 h / 2 C

SOAS3B06F Psychocriminologie : déviances, auteurs et victimes

24 h / 2 C

SOAS3B06G	Participation à un projet européen par et pour les jeunes	24 h / 2 C	
SOAS3B06H	Systémique et médiation	24 h / 2 C	
SOAS3B06I	Travail social et toxicomanie	24 h / 2 C	
+ HELHa Campus Montignies			
SOAS3B06J	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	30 h / 2 C	
SOAS3B06K	Problématique du logement et Travail Social	30 h / 2 C	
SOAS3B06L	Justice et Travail Social : Approche criminologique entre aide et contrôle	30 h / 2 C	
SOAS3B06M	Immigration et intégration	30 h / 2 C	
+ HELHa Campus Montignies (HD)			
SOAS3B06W	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B06X	Problématique du logement et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B06Y	Justice et Travail Social : Approche criminologique entre aide et contrôle	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B06Z	Immigration et intégration	30 h / 2 C	(opt.)
+ HELHa Louvain-la-Neuve			
SOAS3B06A	Politiques migratoires et condition d'exil	28 h / 2 C	
SOAS3B06B	Politiques d'insertion socioprofessionnelle	28 h / 2 C	
SOAS3B06C	Politique d'inclusion et handicap	28 h / 2 C	
SOAS3B06D	Politique de santé	28 h / 2 C	

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus Mons			
SOAS3B06E	CPAS et travail social	20	
SOAS3B06F	Psychocriminologie : déviances, auteurs et victimes	20	
SOAS3B06G	Participation à un projet européen par et pour les jeunes	20	
SOAS3B06H	Systémique et médiation	20	
SOAS3B06I	Travail social et toxicomanie	20	
+ HELHa Campus Montignies			
SOAS3B06J	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	20	
SOAS3B06K	Problématique du logement et Travail Social	20	
SOAS3B06L	Justice et Travail Social : Approche criminologique entre aide et contrôle	20	
SOAS3B06M	Immigration et intégration	20	
+ HELHa Campus Montignies (HD)			
SOAS3B06W	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B06X	Problématique du logement et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B06Y	Justice et Travail Social : Approche criminologique entre aide et contrôle	20	(opt.)
SOAS3B06Z	Immigration et intégration	20	(opt.)
+ HELHa Louvain-la-Neuve			
SOAS3B06A	Politiques migratoires et condition d'exil	20	
SOAS3B06B	Politiques d'insertion socioprofessionnelle	20	
SOAS3B06C	Politique d'inclusion et handicap	20	
SOAS3B06D	Politique de santé	20	

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 3.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Approche comparative et dimension internationale du Travail Social			
Code	18HD_SOAS3B06W	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours doit permettre à l'étudiant de

Développer la dimension européenne des questions sociales dans sa formation

Se sensibiliser à la connaissance et au dialogue interculturel

Stimuler sa vigilance, sa curiosité et son esprit critique en le confrontant à d'autres approches sociales, d'autres méthodes de travail.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'AA l'étudiant sera capable de

Circonscrire et s'approprier une thématique sociale précise dans son réseau social (législation, pratiques et méthodes). 1.4;1.5

Détecter, observer et déchiffrer des bonnes pratiques dans un contexte d'échange international sur le thème choisi. Les comparer avec celles rencontrées sur son terrain. 3.1;3.5

Echanger avec des étudiants et des formateurs d'une autre région ou d'un autre pays dans une optique cognitive et comparative. 4.4;5.1; 8.5

Elaborer une synthèse critique des pratiques et méthodes observées avec celles mises en œuvre au niveau local. 7.4;1.5

organiser l'accueil et les contacts autour de la thématique 7.4

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'interculturel est une réalité d'aujourd'hui qui n'est pas uniquement aller à la rencontre d'une culture fondamentalement différente de la nôtre.

C'est aussi « se frotter » à une pratique qui semble très semblable mais qui appréhende peut être autrement les politiques sociales et aborde sous un autre angle les réalités sociales.

Evaluer sa propre efficacité en se confortant à la connaissance de l'autre, en s'intéressant à sa façon de fonctionner et d'appréhender le travail social, est utile pour éviter de voir sa mission par le seul bout de ses certitudes, de ses évidences, de ses méthodes et de ses apprentissages

Cette AA est élaborée en partenariat avec l'institut supérieur social de Mulhouse (ISSM) et la KHLeuven catégorie sociale.

Pendant le premier semestre, les étudiants de chaque institution travaillent chez eux par groupe, sur une thématique sociale précise.

En mars une rencontre de 4 jours est organisée chez l'un des partenaires.

L'institution hôte organise des visites d'institutions et des tables rondes. Les étudiants partagent entre eux et avec des professionnels de terrain leurs connaissances, expériences et méthodes de travail social sur le sujet traité.

Démarches d'apprentissage

Réunions et travaux préparatoires sur le thème de l'année

Visites d'institutions, conférences, rencontre avec le terrain en lien avec la problématique étudiée.

Echanges critiques et comparatifs sous forme de « tables rondes » avec des professeurs, des professionnels, des usagers, des étudiants.

investissement dans le travail de groupe pour connaître la problématique étudiée et la façon dont elle est traitée en Belgique voire en FWB

objectif: être opérationnel pour la comparaison avec d'autres systèmes

Dispositifs d'aide à la réussite

Motivation, dynamisme, ouverture aux autres

Participation aux réunions préparatoires

Sources et références

-

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Mails , hyperplanning

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les étudiants qui choisissent cette option cette année seront en principe reçus à Mulhouse (4 jours en mars) par les étudiants de IIRTS pour découvrir d'autres pratiques sociales.

Les étudiants seront évalués sur leur dynamisme et leur capacité

- à travailler en groupe
 - à participer aux réunions préparatoires
- à s'investir dans la rencontre lors du séjour
 - à étudier une thématique et à en faire une synthèse
- à évaluer le séjour et les acquis en remettant une synthèse descriptive, comparative et critique (1 synthèse par groupe).

Evaluation : Q2 50 % sur l'investissement avant (présence au cours) et pendant le voyage (présence aux activités, participation active aux ateliers) et 50 % sur la synthèse écrite en groupe

Q3 : 100 % remise d'un travail écrit individuel

Pondérations

	Q1	Q2	Q3
--	----	----	----

	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Prj	50		
Période d'évaluation			Trv	50	Trv	100

Prj = Projet(s), Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Problématique du logement et Travail Social			
Code	18HD_SOAS3B06X	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Philippe HERION (philippe.herion@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Permettre à l'étudiant de réfléchir sur l'accompagnement social dans le logement à travers une approche méthodologique, politique, juridique, sociologique.

Méthode

Le contenu du cours se composera de prises de notes, de notes de cours ainsi que de documents remis aux cours.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable de décrire et expliquer des concepts nouveaux ainsi que les acteurs principaux qui interviennent dans le secteur du logement en lien avec l'accompagnement social

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le séminaire se propose donc :

- de préciser de manière synthétique l'historique de la politique du logement en Belgique et de faire des liens avec les enjeux actuels.
- de développer certains concepts (logement, logement social, bail, le logement en parc résidentiel,)
- de développer le bail à résidence principale comprenant la garantie locative, l'état des lieux, la réparations, le loyer ainsi que les charges et les assurances.
- de pouvoir définir ce qu'est un logement insalubre.
- de pouvoir comprendre le cadre des expulsions judiciaires
- de pouvoir comprendre et expliquer les principaux acteurs du logement et leurs compétences
- de pouvoir comprendre un aspect plus juridique à travers l'articulation du droit au logement avec les droits de l'homme, la constitution belge.
- De pouvoir comprendre le contexte des habitats en zone de loisirs
- De voir dans l'accompagnement social en matière de logement, un nouveau métier
- De comprendre la logique des community land trust

Démarches d'apprentissage

Le cours se donnera principalement sous la forme d'un exposé. Des vidéos, articles, études de cas élémentaires permettront d'illustrer le cours.

Dispositifs d'aide à la réussite

les étudiants sont invités à poser leurs questions.

Sources et références

Bibliographie fournie au cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les exposés sont illustrés par des power point, vidéo ainsi que par différents articles de revue ou de presse.

4. Modalités d'évaluation

Principe

évaluation écrite qui pourra prendre la forme d'un examen ou d'un travail

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Justice et Travail Social : Approche criminologique entre aide et contrôle			
Code	18HD_SOAS3B06Y	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Thierry MARTIN (thierry.martin@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours propose d'aborder les missions de l'assistant social impliqué dans les structures de justice avec un recul critique et réflexif. Qu'en est-il du positionnement de l'acteur social au sein d'institutions dont le rôle essentiel vise bien la rétention, la pénalisation, la réinsertion après réparation... et implique à fortiori le contrôle ?

L'articulation aide et contrôle de l'action du travailler social est prégnante aussi dans d'autres secteurs du travail social ; la posture du cours est bien d'éviter une vision manichéenne du Travail Social avec une stigmatisation de certaines institutions alors que l'enjeu du contrôle social se pose aussi dans des secteurs traditionnellement « connotés » plus positivement.

Cette activité d'apprentissage contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS4 Affirmation, défense et promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette activité d'apprentissage contribue prioritairement au développement des compétences et capacités suivantes :

3. INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE

3.1. Construire son identité professionnelle

3.2. Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement

3.3. Exercer un jugement professionnel

3.4. Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables

3.5. Actualiser, enrichir ses compétences dans une optique de développement professionnel et personnel

5. IDENTIFIER ET ANALYSER LES SITUATIONS SOCIALES DES PERSONNES, DES GROUPES ET DES COMMUNAUTÉS

5.1. Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés

5.2. Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés

5.3. Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent

5.4. Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

Comprendre le contexte sociétal dans lequel les phénomènes de délinquance et de déviance émergent ;
Comprendre les principaux enjeux (économiques, sociaux et culturels) en liens avec ces problématiques ainsi que les liens entre l'exclusion sociale et ces dernières
Utiliser les concepts théoriques et courants vu au cours pour construire et argumenter un positionnement professionnel
Analyser les problématiques sociales en articulant les enjeux globaux de société et l'articulation des notions d'aide et de contrôle inhérente à toute forme d'action du travailleur social

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Approche théorique :

Présentation de concepts théoriques de base : Aide, contrôle, contrôle social, normes, délinquance, déviance, stigmatisation ;

Présentation des principaux courants explicatifs de la délinquance sur base d'auteurs de référence ;

Présentation et analyse des politiques de gestion de la délinquance

2. Approche pratique :

Rencontre avec des professionnels de terrain

Analyse de diverses ressources en liens avec les problématiques abordées dans le cours

Suivi de l'actualité du secteur

Débat afin de permettre à l'étudiant de construire son propre positionnement professionnel

Démarches d'apprentissage

Travail sur les représentations des étudiants

Approche déductive

Travail en sous-groupe

Lecture de documents + débat

Intervention de professionnels de terrain

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluation diagnostique

Exercices d'évaluation formative

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Articles de référence

Syllabus

Support vidéo

Interventions de professionnel

Quizz

4. Modalités d'évaluation

Principe

Production d'un travail de groupe (écrit+ présentation aux autres étudiants) + production d'un travail écrit individuel.
A travers ces productions, les étudiants sont amenés à se ré-appropriier les concepts et théories abordés au cours et à utiliser leurs nouvelles compétences pour mener une analyse de pratiques de travail social.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	50		
Période d'évaluation			Trv	50	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Immigration et intégration			
Code	18HD_SOAS3B06Z	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Soumia LAHDILY (soumia.lahdily@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à découvrir le phénomène migratoire dans ses différentes dimensions. Il permettra à l'étudiant de progressivement se familiariser avec les notions, concepts et enjeux qui concernent le secteur. À travers l'analyse des dynamiques et enjeux migratoires, l'étudiant identifiera les différentes évolutions et bouleversements de la grande histoire migratoire.

Les concepts d'émigration et d'immigration seront appréhendés et envisagés au sein du cours comme "deux phénomènes qui sont aussi indissociables que le recto et le verso de la même feuille" (Sayad, 1999)

L'étudiant aura donc l'occasion de s'interroger sur les conditions de départ des personnes dans leur pays d'origine et d'arrivée dans le pays d'accueil.

Dans une dimension plus singulière, le cours abordera les problématiques spécifiques qui traversent les populations concernées ainsi que les diverses manières d'intervenir auprès de ces derniers. Il permettra également à l'étudiant de construire ses positionnements professionnels.

Le cours partira de deux points de repères que sont "l'émigration" et "l'immigration"

Le cours soutiendra également l'étudiant dans le développement d'une posture professionnelle critique et constructive autour de la question migratoire. Pour ce faire, le cours s'attachera à contextualiser les problématiques spécifiques rencontrées dans une dimension plus large et donc de resituer la question migratoire dans une dimension sociale et politique. Les questionnements autour des rapports de classes et du glissement de la question sociale au profit des problèmes sociaux seront des préoccupations centrales.

Il s'agira également de comprendre ce qui se vit derrière la catégorie globalisante de migration et déconstruire les idées reçues.

Enfin, le cours évoquera les nouvelles formes de résistance et les initiatives en faveur d'une justice migratoire et d'une politique d'égalité des chances.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Le cours s'articulera autour de deux approches. L'une globale et politique. L'autre, individuelle et singulière. Cette articulation permettra d'atteindre des objectifs précis :

Approche globale et politique

- Aborder les causes et les motivations à l'exil, les contextes géopolitiques, les conflits armés, les impacts environnementaux ou encore les conséquences des inégalités sociales et économiques sur les déplacements des personnes
- Appréhender l'approche internationale et principalement européenne de la question migratoire
- Identifier l'évolution du cadre législatif et politique belge en matière d'immigration.
- Identifier et analyser les politiques publiques et les dispositifs institutionnels mis en place en matière

- d'immigration et d'accueil des populations étrangères ou d'origine étrangère
- Identifier et analyser les actions sociales et collectives mises en œuvre dans le secteur

Approche individuelle et singulière

- Comprendre les motivations du départ et les contradictions inscrites dans la condition d'immigré.
- Comprendre les processus d'intégration des populations immigrées et de leurs descendants.
- Saisir la complexité des parcours d'exil aussi bien des premières, deuxièmes ou troisièmes générations.
- Identifier les dynamiques de bricolage identitaire et des formes de métissage.
- Aborder la question de l'altérité, du rapport à soi et à l'autre.
- Appréhender des problématiques spécifiques et/ou de discriminations qui touchent les populations immigrées : scolarité des enfants d'immigrés, logement et emploi, quartiers d'exil, santé mentale.
- Cerner la problématique des « sans-papiers » et des conditions singulières des exils au féminin.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

PARTIE 1 : APPROCHE GLOBALE ET POLITIQUE

Analyse des phénomènes migratoires d'hier à d'aujourd'hui : réflexion universelle autour de la mobilité humaine et des droits fondamentaux.

- Les raisons de l'exil: approche géopolitique
- Approche internationale et européenne de la question migratoire: évolution de la politique européenne et de son cadre législatif, espace Schengen, visas et politiques sécuritaires
- Cadre législatif et politique belge en matière d'immigration.

PARTIE 2 : APPROCHE INDIVIDUELLE ET SINGULIÈRE

- L'exil et la condition d'immigré : des illusions à la souffrance.
- Syncrétisme et créativité chez les immigrés et leurs descendants
- Problématiques spécifiques : scolarité des enfants d'immigrés, emploi, logement, santé mentale et mena.
- Condition singulière des exils au féminin
- La question des sans-papiers en Belgique : la lutte en faveur d'une justice migratoire

Démarches d'apprentissage

Le cours privilégiera les échanges en groupe et suscitera la participation des étudiants. Pour y parvenir, les étudiants seront mis en situation d'apprentissage. La démarche pédagogique de chaque séquence permettra aux étudiants de travailler leurs représentations et confronter leurs point de vue, analyser des cas pratiques et pratiquer une démarche théorico-pratique.

L'aspect média sera fortement utilisé (capsule vidéo, film) et une place sera donnée à la rencontre avec des intervenants externes ; CRIC, CGRA...

Dispositifs d'aide à la réussite

Le travail en sous groupe et les échanges seront de réels moyens de susciter et approfondir la compréhension des étudiants.

La mobilisation des pratiques de terrain et la prise en compte des expériences vécues par les étudiants permettront d'ancrer le cours dans une réalité pratique

Les aller-retour entre pratique et théorie permettront à l'étudiant de favoriser les transferts

Les supports en ligne et les articles supplémentaires proposés permettront à l'étudiant d'enrichir ses connaissances et d'appréhender la matière sous un angle différents.

Sources et références

Le cours tire ses ressources des ouvrages suivants:

- Réa Andréa, Sociologie de l'immigration. Edition La découverte.2021
- Nicolas Ficshet et Camille Hamidi. Les politiques migratoires. Edition La découverte.2016

- Pascale Jamoulle. Passeur de monde, praticien-chercheur dans les lieux d'exil. Edition Académia, 2014
- Brické et Mazzochetti. Exil au féminin. Condition singulière et détermination, Edition Académia, Collection transition sociale et résistance. 2021
- Dubet et Lapeyronnie. Les quartiers d'exil. Le seuil. Collection à l'épreuve des faits. 1992
- Michel Agier, Aux bords du monde, les réfugiés Paris, Flammarion, 2002, 187 p., bibl.
- Morelli Anne. Histoire de l'immigration en Belgique. Heurts et malheurs des projets pour un musée. In: Diasporas. Histoire et sociétés, n°6, 2005. Migrations en mémoire. pp. 27-34;
- Marco Martiniello, Jacinthe Mazzochetti et Andrea Rea. Éditorial : Les nouveaux enjeux des migrations en Belgique. Revue européenne des migrations internationales. vol. 29 - n°2 | 2013.
- Jean-Charles Stevens et Pierre Tevanian. On ne peut pas accueillir toute la misère du monde. Onamosa, 2022
- Michel Agier, Les migrants et nous. Comprendre Babel, CNRS édition, Collection débat, 2016

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les notes de cours, powerpoint, articles et documents audio et vidéo seront mis à disposition des étudiants via connected

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de cours se fera par l'intermédiaire d'un travail écrit individuel thématique (60%) qui sera présenté en groupe au dernier cours oralement (40%).

En seconde session, le travail sera individuel.

À travers ce travail, les étudiants devront démontrer leur capacité à mobiliser les concepts et notions abordées dans le cadre du cours à partir d'une problématique particulière.

Pour ce faire, les étudiants pourront choisir un support (récit, film, documentaire, situation de stage, livre) à partir duquel ils démontreront leur capacité à appliquer les savoirs appris durant le cours

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv + Exo	100	Trv	100

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Travail écrit en groupe 60%

Présentation orale 40%

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).